

Nom d'équipe : Chevaliers			
<p>Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com</p>			
			
1 Marc-André Gagnon	2 Raymond Gagnon	3 Francis Lussier	4
			
5 Jean-François Roberge	6 Guillaume Thibault	7 Alexandre Thibault	8
			
9 Jérôme Lavoie-Pilote	10	11	12
			
13 Martion Deschênes	14	15 Julien Brière	16
			
17 Sébastien Côté	18	19	20 Jean-François Champigny